

Réunion du 2 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY

Excusé(s) :

Absent(s) :


Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CD/2015/107 - Santé animale - 2332
Tarifs de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire
Départemental d'Analyses**

Sur proposition de la commission des dynamiques territoriales et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide d'adopter, conformément au document annexé à la présente délibération, les tarifs (hors taxes) des prestations assurées par le laboratoire départemental d'analyses.

Ces tarifs s'appliqueront dès cette délibération rendue exécutoire.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151102-lmc196193-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/11/15